

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 3 août 2015

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le troisième jour d'août deux mille quinze (2015) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours	#1	absent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Chantale Théberge sec.-trés. adjointe rédige le procès-verbal.

2015-08-206.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 6 juillet 2015
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 L'Autre-Toit du KRTB - Maison d'aide et d'hébergement pour femmes en difficulté et leurs enfants
 - 4.3 Colloque de zone - ADMQ
 - 4.4 Santé et sécurité au travail - Désignation d'un médecin responsable en conformité à la Loi
 - 4.5 Concours de labour 2015 - Demande de commandite
 - 4.6 MMQ - Fermeture de dossier sinistre
 - 4.7 Servitech – Nomination d'un avocat
 - 4.8 Comité embellissement
 - 4.9 Code d'éthique de l'utilisateur informatique ainsi que politique cellulaire
 - 4.10 Club de Motoneige « Les Déserteurs de Cacouna » - Demande de commandite
 - 4.11 Entretien ménager
 - 4.12 Correspondance - Député de Rivière-du-Loup -Témiscouata, Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie

- maritime, Ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 4.13 FQM - Accusé réception résolution
- Municipalité de St-Antonin
 - 4.14 Club de Golf de Cacouna - Demande de commandite
 - 4.15 Demande à la MRC de Rivière-du-Loup - Vente pour taxes
 - 4.16 Matricule 7706-57-1006 - Égout entretien
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Ministère de la Sécurité publique - Correspondances
 - 5.3 Téléphone intelligent - Forfait
 - 5.4 CSST- Nomination d'un médecin
 - 5.5 Permis de brûlage - Délai pour la demande
 - 5.6 Nomination d'un lieutenant
6. TRANSPORT
- 6.1 Plainte à Hydro-Québec
 - 6.2 Soumissions - Déneigement trottoirs
 - 6.3 Soumissions - Virée rue des Muguets
 - 6.4 MRC de Rivière-du-Loup – Répartition des bénéfices de Viger-Denonville
 - 6.5 MTQ - Nettoyage du pluvial et de la rue du Patrimoine
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Soumissions - Étude hydrogéologique Puits Pelletier et Moreau
 - 7.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Certificat d'autorisation
 - 7.3 Soumissions - Travaux aqueduc et égouts rue de la Grève
 - 7.4 MDDELLC - Prolongement réseau municipal d'aqueduc et raccord d'un bâtiment
 - 7.5 Redevances - Lieu d'enfouissement technique
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Correspondance - Michel Gagnon
 - 9.3 Contrat de travail - Karine Boutin
 - 9.4 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase 111
 - 9.5 Soumission - Architecte pour calcul de l'estimé préliminaire des travaux au bureau municipal
 - 9.6 URLS - Correspondance
 - 9.7 Les Habitations Kakou Inc. - Remise annuelle
10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 8 septembre 2015
11. AFFAIRES NOUVELLES
- 1- Soumission – Transmission unité d'urgence
 - 2- Invitation spéciale pour les 40 ans de la Brigade incendie de la Municipalité de L'Isle-Verte
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-08-207.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2015

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 6 juillet 2015 soit adopté en sa forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015-08-208.4.1 Ratification des déboursés de juillet 2015 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 29 juin au 27 juillet 2015 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 90 331.49\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La sec.-trés. adjointe confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 L'Autre-Toit du KRTB - Maison d'aide et d'hébergement pour femmes en difficulté et leurs enfants

Madame Mélissa Lemieux pour L'Autre-Toit du KRTB nous informe que les services offerts par leur organisme soit, maison d'aide et d'hébergement pour femmes en difficulté et leurs enfants, seront dispensés tout l'été, et ce, comme à l'habitude 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

2015-08-209.4.3 Colloque de zone - ADMQ

Invitation au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à St-Alexandre le 10 septembre prochain.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte que madame Madeleine Lévesque directrice générale assiste au colloque de zone de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec qui se tiendra le 10 septembre 2015 à St-Alexandre et accepte d'en défrayer les coûts d'inscription de 60\$.

Que les dépenses encourues soient remboursées sur présentation des pièces justificatives.

4.4 Santé et sécurité au travail - Désignation d'un médecin responsable en conformité à la Loi

M. Sylvain Leduc, adjoint médical à la Direction de santé publique par intérim, nous informe qu'un médecin est nommé et désigné selon la procédure décrite aux articles 117 à 120 de la Loi sur la santé et la sécurité au travail pour l'élaboration et l'application du programme de santé. Pour notre municipalité, Docteur Raynald Cloutier a été nommé à titre de médecin responsable en santé au travail.

2015-08-210.4.5 Concours de labour 2015 - Demande de commandite

M. René Labrie et madame Claudie Bilodeau respectivement responsable des communications et trésorière du concours de labour 2015 adresse une demande de commandite pour l'organisation de l'événement qui se tiendra à St-Arsène le 27 septembre prochain.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 50\$ en commandite pour le concours de labour 2015.

4.6 MMO - Fermeture de dossier sinistre

Madame Mireille Landry, Expert en sinistre de la Mutuelle des municipalités du Québec nous avise de la fermeture du dossier sinistre de Carole L'Italien et François Pelletier et indiquant la négation de responsabilité de notre municipalité.

2015-08-211.4.7 Servitech - Nomination d'un avocat

M. Stephan Roy, Directeur équilibrage, demande de révision et autre recours de Servitech nous adresse une demande afin de nommer un avocat pour représenter la municipalité dans le dossier matricule 7908-38-2769 (7909-40-1692-matricule rénové).

Attendu qu'une requête au Tribunal administratif du Québec a été déposé par le propriétaire de l'immeuble portant le numéro matricule 7909-40-1692;

Attendu que le propriétaire a déjà effectué une telle requête pour un immeuble de la Ville de Rivière-du-Loup;

Attendu que les dossiers peuvent être jumelés afin de diminuer les coûts;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate Me Aline Dion dans le dossier de requête au Tribunal administratif du Québec pour le matricule 7909-40-1692 au coût de 175\$/ l'heure et réparti entre les dossiers de la Ville de Rivière-du-Loup et notre municipalité en fonction du temps accordé à chacun des dossiers.

4.8 Comité embellissement

Le conseil municipal de Cacouna planifie la formation d'un comité d'embellissement pour l'aménagement paysager dans notre municipalité. Des personnes ont déjà manifesté leur désir de s'y joindre. Invitation est faite à la population pour les personnes intéressées.

2015-08-212.4.9 Code d'éthique de l'utilisateur informatique ainsi que politique cellulaire

Dépôt au conseil d'un code d'éthique de l'utilisateur informatique ainsi que de la politique « cellulaire » de la Municipalité de Cacouna.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le code d'éthique de l'utilisateur informatique ainsi que la politique cellulaire de notre municipalité.

Que le document soit présenté à tous les employés et signé.

**2015-08-213.4.10 Club de Motoneige « Les Déserteurs de Cacouna » -
Demande de commandite**

Mme Chantal Dionne, secrétaire-trésorière du Club de Motoneiges « Les Déserteurs de Cacouna Inc. » nous adresse une demande de commandite pour la tenue du 16^{ième} Festival du tracteur.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 100\$ en commandite pour la tenue du Festival du tracteur 2015 du Club de Motoneiges « Les Déserteurs de Cacouna Inc. ».

2015-08-214.4.11 Entretien ménager

Dépôt d'une offre de service de monsieur Benoit Pelchat pour l'entretien ménager du bureau municipal, de la bibliothèque et de la caserne incendie.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de service de Benoit Pelchat pour exécuter l'entretien ménager du bureau municipal, de la bibliothèque ainsi que de la caserne incendie.

Que le tarif horaire soit de 10.55\$ pour une période de trois mois, par la suite le tarif sera augmenté à 12\$ l'heure.

4.12 Correspondance - Député de Rivière-du-Loup -Témiscouata, Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime, Ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Madame Véronique Michaud, attachée politique de monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime et ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine accuse réception de notre résolution intitulé « Dépôt sondage effectué par Vitalité Cacouna ».

4.13 FQM - Accusé réception résolution

M. Michel Gagnon, Directeur, politiques, recherche et développement de la FQM accuse réception de notre résolution concernant notre demande de modification de tarification de la cotisation annuelle.

-Municipalité de St-Antonin

Accusé réception d'une résolution de la Municipalité de Saint-Antonin demandant le remboursement de la cotisation annuelle de la FQM.

2015-08-215.4.14 Club de Golf de Cacouna - Demande de commandite

M. Jacques Desjardins, administrateur du Club de Golf de Cacouna, adresse une demande de commandite pour la tenue d'un tournoi de golf afin de constituer un fonds pour la tenue du 120^{ième} du Club de Golf de Cacouna qui se tiendra en 2017.

Attendu que le conseil a accepté de contribuer à une commandite de 2 500\$ pour l'implantation du footgolf pour l'année 2015 au Club de Golf de Cacouna;

Attendu que ce montant n'avait pas été budgété en 2015;

Attendu que le conseil a consenti à un important montant pour l'année 2015;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de budgéter des sommes pour les années 2016 et 2017 en prévision du tournoi pour l'année 2016 et des fêtes du 120^{ième} du Club de Golf de Cacouna.

2015-08-216.4.15 Demande à la MRC de Rivière-du-Loup - Vente pour taxes

Attendu que les MRC doivent exécuter les ventes pour taxes à la demande des municipalités (art. 1022 et suivants du code municipal);

Attendu que la MRC de Rivière-du-Loup n'a pas accueilli de demande en ce sens;

Attendu que les municipalités désirent s'entendre avec la MRC de Rivière-du-Loup pour faire exécuter les ventes pour taxes;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la MRC de Rivière-du-Loup d'entreprendre toutes les démarches nécessaires afin que les municipalités puissent expédier leur demande de ventes pour taxes tel que stipulé dans le code municipal du Québec.

2015-08-217.4.16 Matricule 7706-57-1006 - Égout entretien

Dépôt au conseil d'une demande de correction du compte de taxes municipales.

Attendu que le conseil a pris connaissance des demandes de correction du compte de taxes municipales;

Attendu que cette demande concerne les compte de taxes 2015;

Attendu que cette demande est due à une taxation d'un service d'entretien égout alors que les dits propriétaires ne sont pas connectés;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de rembourser les services d'entretien des égouts municipaux pour l'année 2015 au matricule 7706-57-1006 au coût de 139.50\$.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Ministère de la Sécurité publique - Correspondances

M. Denis Landry, directeur du Ministère de la Sécurité publique, nous informe qu'il a procédé à l'analyse de notre réclamation concernant les dépenses additionnelles engagées pour le déploiement des mesures d'intervention lors de l'incendie de tourbière et de forêt survenu du 26 au 29 août 2014, dans la municipalité de Saint-Modeste.

Ils ont procédé à la fermeture du dossier et les réclamations ont été transférées dans le dossier de la Ville de Rivière-du-Loup.

De plus, une autre correspondance de madame Lise Thériault vice-première ministre de la Sécurité publique nous informe que notre municipalité est admissible à un soutien pour la formation de nos pompiers volontaires ou à temps partiel. Les montants seront versés à la MRC qui répartira les sommes allouées aux entités qui assument les frais de formation admissibles comme un service de sécurité incendie ou une régie.

2015-08-218.5.3 Téléphone intelligent - Forfait

Dépôt de l'offre de changement de forfait téléphonique pour l'appareil de monsieur Claude Lévesque chef pompier afin d'y inclure des données afin de naviguer sur internet et ainsi avoir les informations nécessaires au service de sécurité incendie.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de modifier le forfait cellulaire de monsieur Claude Lévesque chef pompier afin d'acquérir des données et accepte de défrayer une somme supplémentaire de 25\$ plus taxes par mois tel que spécifié dans l'offre de service de Télus le 13 juillet 2015.

5.4 CSST- Nomination d'un médecin

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2015-08-219.5.5 Permis de brûlage - Délai pour la demande

M. Claude Lévesque, chef pompier, demande au conseil de donner un permis de brûlage au jour suivant la demande afin de lui permettre d'aviser les pompiers pour un tel événement.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande, aux responsables d'émission de permis de brûlage, d'émettre ce permis le lendemain de la demande afin de permettre au chef pompier d'aviser la brigade incendie.

2015-08-220.5.6 Nomination d'un lieutenant

Attendu que la brigade incendie de Cacouna a besoin d'un nouveau lieutenant suite au départ de monsieur Marquis;

Attendu qu'un lieutenant intérimaire est déjà formé pour un tel poste;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme monsieur Frédéric Boutin lieutenant en remplacement de monsieur Michel Marquis.

6. TRANSPORT

6.1 Plainte à Hydro-Québec

Accusé réception de notre plainte concernant la demande de subvention pour l'éclairage des lampes de rues au LED qui a été refusée.

2015-08-221.6.2 Soumissions - Déneigement trottoirs

Attendu que le contrat de déneigement des trottoirs est arrivé à échéance;

Attendu que le conseil désire avoir des soumissions pour une période de trois ans;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Madeleine Lévesque directrice générale à demander des soumissions pour une période de trois ans pour l'entretien d'hiver des trottoirs de la municipalité.

2015-08-222.6.3 Soumissions - Virée rue des Muguets

Dépôt d'une soumission pour effectuer la virée de la rue des Muguets :

Excavations Yvan Lévesque : 2 000\$ plus taxes

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Excavations Yvan Lévesque au montant de 2 000\$ plus taxes tel que décrit dans la soumission no 655311 pour la construction de la virée sur la rue des Muguets et ce, à l'intérieur des limites d'arpentage.

6.4 MRC de Rivière-du-Loup – Répartition des bénéfices de Viger-Denonville

La MRC de Rivière-du-Loup nous a fait parvenir un chèque au montant de 23 309\$ représentant la répartition des bénéfices du parc éolien Viger-Denonville pour la période du 1 mars 2015 au 31 mai 2015.

2015-08-223.6.5 MTO - Nettoyage du pluvial et de la rue du Patrimoine

Attendu que durant la période estivale, on a reçu des pluies importantes à maintes reprises;

Attendu qu'il a été constaté que la rue du Patrimoine possède beaucoup de sables et autres résidus;

Attendu que les grilles des égouts pluviaux sont obstrués par les feuilles et du sable;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au Ministère des Transports du Québec de nettoyer la rue du Patrimoine ainsi que les grilles d'égouts pluviaux.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2015-08-224.7.1 Soumissions - Étude hydrogéologique Puits Pelletier et Moreau

Dépôt d'une soumission de monsieur Marcel Jolicoeur hydrogéologue au montant de 5 000\$ plus taxes pour la révision des conditions des nappes d'eau souterraine aux sites des deux puits de production soit Puits Pelletier et Puits Moreau.

Attendu que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a accordé le certificat d'autorisation pour les travaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue de la Grève conditionnellement à la révision des études hydrogéologiques des Puits Pelletier et Moreau;

Attendu que monsieur Marcel Jolicoeur hydrogéologue avait déjà effectué ces études dans les années antérieures;

Attendu que le conseil a pris connaissance de la proposition d'offre de service;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la proposition de monsieur Marcel Jolicoeur, hydrogéologue pour la révision des conditions des nappes d'eau souterraine aux sites des Puits Pelletier et Moreau et accepte d'en défrayer la somme de 5 000\$ plus taxes plus frais de transport et de séjour.

7.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Certificat d'autorisation

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a autorisé, en date du 8 juillet 2015, l'autorisation d'exécuter les travaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que la construction d'une station de pompage sur la rue de la Grève.

7.3 Soumissions - Travaux aqueduc et égouts rue de la Grève

Les soumissions pour les travaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que la construction d'une station de pompage sur la rue de la Grève seront ouvertes mercredi le 12 août à 11 heures au bureau municipal. Un addenda a été émis pour changer la date d'ouverture étant donné que le bureau des sous-traitants du Québec (BSDQ) était fermé durant les vacances de la construction et aucun prix ne pouvait être obtenu des sous-traitants par les contracteurs durant cette période.

2015-08-225.7.4 MDDELLC - Prolongement réseau municipal d'aqueduc et raccord d'un bâtiment

M. Mohamed Joudar, ingénieur du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a accusé réception des documents de la demande d'autorisation de la Société québécoise des infrastructures et demandant une résolution du conseil municipal attestant qu'elle ne s'objecte pas au projet.

Attendu que la Société québécoise des infrastructures désire prolonger les infrastructures d'eau potable sur la rue de l'Église, ce qui inclut, entre autre, la mise en place de conduites d'aqueduc;

Attendu qu'une autorisation doit être obtenue auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques conformément aux articles 22 et 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q.,c.Q-2) avant le début des travaux;

Attendu que le formulaire de demande d'autorisation ainsi que les documents techniques qui l'accompagne doivent être signés par un ingénieur;

Attendu que la demande de prolongation du réseau a été adressée au conseil municipal pour approbation par l'ingénieur au dossier;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna atteste que le projet ci-haut mentionné ne contrevient à aucun règlement municipal et ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation ni à son permis d'exploitation.

7.5 Redevances - Lieu d'enfouissement technique

Un montant de 15 219.17\$ a été reçu de la Ville de Rivière-du-Loup représentant les redevances pour le lieu d'enfouissement technique pour la période du janvier à juin 2015.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

9. LOISIRS ET CULTURE

2015-08-226.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de madame Karine Boutin, Agente de développement communautaire.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna embauche le clown « Rigole La Rigolette » au montant de 170\$ pour la fête de la fin d'été du terrain de jeux;

Que les repas des semeurs de conte, environ 25\$ par personne soit environ 225\$ au total soient payés par le budget des loisirs Kakou Inc., étant le seul coût pour le spectacle qui va être offert le 17 septembre prochain.

2015-08-227.9.2 Correspondance - Michel Gagnon

M. Michel Gagnon adresse ses sincères remerciements, pour l'opportunité que le conseil lui a accordée, en lui permettant de faire des après-midi de danse dans la Salle paroissiale aux mêmes conditions que l'année dernière. Il nous demande de recommencer en début septembre et ce, pour 6 semaines.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de fournir gratuitement la salle paroissiale à M. Michel Gagnon afin d'effectuer les après-midi de danse et ce, à compter du 2 septembre 2015 et jusqu'au 7 octobre 2015 inclusivement.

2015-08-228.9.3 Contrat de travail - Karine Boutin

Dépôt au conseil du contrat de travail de madame Karine Boutin agente de développement communautaire.

Attendu que le conseil municipal a étudié le contrat de travail de madame Karine Boutin;

Attendu que le contrat a été proposé à la personne intéressée;

Attendu que l'employée a accepté les conditions;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte le contrat de travail de madame Karine Boutin, agente de développement communautaire pour une période de trois ans soit du 7 août 2015 au 7 août 2018.

Que le conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec.-trés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

2015-08-229.9.4 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase III

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la présentation du projet de la construction d'un centre sportif et récréatif au ministère de l'éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Cacouna à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la Municipalité de Cacouna désigne madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec.-trés. comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2015-08-230.9.5 Soumission - Architecte pour calcul de l'estimé préliminaire des travaux

M. Charles Ferland - architecte MOAQ nous adresse une soumission afin de calculer l'estimation Unifomat de niveau 2 dans le but de faire notre demande d'aide financière au Ministère du Loisir et de l'Éducation pour la construction du centre sportif et récréatif. L'estimé pour les travaux s'élève à un maximum de 1 600\$ plus taxes soit un taux horaire moyen de 100\$.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Charles Ferland architecte MOAQ pour effectuer l'estimation Unifomat de niveau 2 pour la demande d'aide financière au MELS et ce, pour un maximum de 10 heures soit 1 000\$ plus taxes.

9.6 URLS - Correspondance

Madame Lucille Poirier, directrice générale de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) nous remercie pour le renouvellement annuel de notre adhésion.

De plus, le programme de soutien financier en loisir 2015-2016 est disponible. Ce programme vise à soutenir les initiatives en loisir de notre milieu et les demandes doivent être acheminées jusqu'au 29 février 2016.

2015-08-234.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 20h55 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit
close.

Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe

Ghislaine Daris, mairesse
